

**Compte rendu du conseil de quartier
Villages, Chambon - Abricot**

du Jeudi 29 mars 2018

Présents :

Représentants conseil municipal :

Mme Solange Mion, adjointe au maire déléguée à la vie associative et citoyenne et M. Fabien Bernagout, adjoint au maire délégué au sport.

Représentants citoyens volontaires : Mmes Annie Ganteille, co-présidente, Dominique Audebrand, Sandra Gillet, Muriel Harlicot et M. Yvon Roblin.

Représentants d'associations ou d'organismes divers : Mme Géraldine Thieffry, CDC Vierzon-Sologne-Berry et M. Dominique Soullard, association des commerçants de villages

Représentants des services municipaux : M. Alain Azam, directeur du cabinet du maire, Mme Christine Poullin, directrice générale des services, M. Emmanuel Alcon, directeur général adjoint et Mme Nathalie Bardel, coordinatrice pôle relations publiques et vie citoyenne.

Après avoir excusé l'absence du maire, Mme Mion a remercié de leur présence les membres du conseil de quartier, ses collègues du conseil municipal, les responsables des services municipaux et les habitants du quartier présents.

Elle a rappelé qu'il s'agissait de la première réunion plénière de l'année du conseil de quartier et que cette réunion a été préparée en commission le mardi 20 février.

Cette réunion plénière a fait l'objet d'une publicité dans la presse locale, sur le site Internet et la page Facebook de la ville. Des affichettes ont été mises chez les commerçants du quartier et des prospectus ont été déposés dans certains commerces (boulangeries, bureaux de tabac, etc.).

L'adjointe déléguée à la vie citoyenne a rappelé que les 5 conseils de quartiers ont été créés en 2010 et qu'ils sont des lieux de dialogue entre la municipalité et les habitants des quartiers. Les conseillers de quartiers sont informés des projets de la municipalité et participent aux concertations mises en place sur tous les sujets qui concernent leur territoire. Tous les habitants de la ville peuvent faire partie des conseils de quartiers sur la base du volontariat.

Mme Mion a présenté Mme Nathalie Bardel, rattachée au cabinet du maire, qui assure depuis février la préparation et le suivi des conseils de quartiers. Elle est chargée de faire le lien avec les services de la ville pour apporter des réponses aux demandes transmises par les conseillers de quartiers. Elle organise les réunions et la communication propres aux conseils de quartiers dont elle coordonne l'activité.

Elle a indiqué qu'un espace réservé aux conseillers de quartier sera mis en place sur le site de la ville la semaine prochaine pour leur donner un maximum d'information sur les travaux prévus dans le quartier

Solange Mion a ensuite évoqué différents sujets d'actualité avec un diaporama.

Elle a tout d'abord évoqué **l'arrivée de la deuxième étape de Paris-Nice à Vierzon**, manifestation animée au préalable par des démonstrations de plusieurs associations locales. Plus de 150 télévisions et des dizaines de radios ont retransmis l'étape dans le monde entier. France 3 a assuré 1h30 de direct

faisant ainsi découvrir notre ville avec de très belles vues aériennes. Cela a permis de donner une excellente image de notre ville.

Mme Mion a fait le **point sur le déploiement de la fibre optique par la société Orange sur la ville**, fibre optique qui permet de bénéficier de l'Internet à haut débit. Le déploiement par orange aux frais de cette société, a commencé par le quartier de Chaillot où la fibre est dès à présent en service chez plusieurs centaines d'abonnés. Ce déploiement se poursuit actuellement au sud du Cher et au Bois d'Yèvre. À la fin de l'été, le secteur situé entre Chaillot l'aérodrome et l'avenue du 14 juillet sera fibré. Orange a cependant déjà commencé à poser de la fibre optique et des armoires relais sur la 2ème tranche qui couvre tout le nord et l'est de la ville.

Solange Mion a rappelé l'inauguration du Centre de Santé le 15 mars, et son ouverture le 19 mars. La structure est gérée sous forme d'un **Groupe d'Intérêt Public (GIP)** constitué entre la Ville, la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry, l'hôpital de Vierzon et l'association Caramel (lutte contre le diabète). Elle a souligné que cet investissement municipal a été réalisé pour pallier les carences de l'État en matière de santé publique et que son coût est de 1,6 millions d'euros pour le seul bâtiment, avec en plus le financement matériel et l'avance de trésorerie de la ville pour lancer l'activité. Cette réalisation municipale a pour but de pallier la diminution du nombre de médecins et de professionnels de santé dans notre ville (médecins généralistes et spécialistes, dentistes, kinésithérapeutes, infirmiers...). Ce projet permet aussi de lutter contre le renoncement aux soins en pratiquant le tiers-payant (pas d'avance d'argent). Il servira aussi à la prévention en lien avec l'Hôpital et les professionnels de santé du territoire. Le centre de santé devrait monter en puissance dans les prochains mois.

En réponse à des questions des conseillers de quartiers et du public, Solange Mion a affirmé que l'ouverture du centre de santé n'est en rien liée à la fermeture fin décembre du cabinet médical privé de Vierzon-Villages. La nouvelle structure publique a simplement permis de préserver la couverture de santé dans notre ville, en offrant à plusieurs médecins l'opportunité de prendre progressivement leur retraite en ne travaillant pendant un temps que quelques jours par mois. Le centre de santé compte actuellement 5 médecins généralistes assurant 2,8 équivalents temps plein, un chirurgien-dentiste, une infirmière, une directrice administrative et financière et trois autres employées. Il est appelé à monter en puissance dans les prochains mois. Il est à noter que les patients bénéficient du tiers-payant et que le centre de santé est considéré comme médecin traitant unique par la sécurité sociale.

Solange Mion a présenté les premières opérations prévues en 2018 et 2019 dans le cadre du nouveau Programme de renouvellement urbain (NPRU). La convention pour le nouveau PRU a été signée au printemps 2017 entre la Ville, l'État, l'Agence pour le Renouvellement Urbain (ANRU), la région Centre-Val de Loire, Action Logement, la Caisse des dépôts, les bailleurs sociaux (France Loire et OPH du Cher), elle a précisé que le montant total des travaux à réaliser s'élèverait entre 25 à 30 millions d'€ sur 5 ou 6 ans. Ces travaux consistent à réaménager, démolir et reconstruire des espaces publics, des équipements publics ou des logements sociaux sur un territoire qui regroupe la majeure partie du Centre ville et les cités du Clos du Roy, de Bellevue, Gustave Flourens et Tunnel-Château.

Elle a énuméré les premières opérations NPRU engagées ou à engager en 2018 et 2019 : réalisation d'une place paysagère sur le site Brunet-Rollinat, restructuration de l'Auberge de jeunesse par la CDC Vierzon-Sologne-Berry, Isolation thermique et restructuration des locaux communs de la résidence Larchevêque et de la cité de Bellevue par France Loire et enfin l'opération Tunnel-Château (restructuration des écoles et des espaces publics au pieds des immeubles) conjointement par la ville et France Loire. Elle a annoncé le début des travaux de reconstruction de la place paysagère du site Brunet-Rollinat, pour la fin mai.

Solange Mion a précisé que la démolition de la tour de la cité Gustave Flourens, la rénovation thermique du bâtiment restant et le réaménagement des espaces publics du secteur auront lieu ultérieurement.

Puis, elle a ensuite demandé l'avis des conseillers de quartier sur les deux opérations de fleurissement de l'année dernière, réalisées place Julien Rousseau et devant l'école Turpin en collaboration avec ces établissements scolaires et l'ALVV.

Pour Mme Ganteille, co-présidente, et plusieurs membres du conseil de quartier, aussi louables soient-elles, ces opérations n'ont pas permis de résultat vraiment significatif en matière de fleurissement dans le quartier. Si les conseils des jardiniers de la ville ont été appréciés sur le marché et par certains parents d'élèves qui attendaient la sortie de leurs enfants de l'école, il convient de rechercher d'autres solutions. Un concours de rues ou de places fleuries serait sans doute plus incitatif pour encourager les gens à fleurir les fenêtres, balcons, jardins, et trottoirs de leurs maisons.

La co-présidente a signalé les jardinières des trottoirs en friche route de Tours, et demandé que les services municipaux viennent les entretenir car sans entretien, elles sont peu esthétiques et ne donnent pas une bonne image de cette entrée de ville.

Solange Mion a présenté la **démarche participative « Vierzon 2030 »** annoncée en décembre par le maire aux Assises de la citoyenneté. Il s'agit de mettre en place une réflexion sur les besoins futurs de notre ville et de ses habitants. Plusieurs ateliers de réflexion auront lieu entre avril et début juillet, afin de prévoir les évolutions et les réalisations à mettre en œuvre d'ici une douzaine d'années dans notre ville. Le monde économique, le monde associatif seront sollicités, tout comme les conseils de quartiers, le conseil citoyen propre au NPRU, et le conseil municipal des enfants. Une voire plusieurs réunions communes à tous les conseils de quartiers, sera organisée en mai ou juin pour élaborer des propositions sur ces questions.

Les conseillers de quartiers ont ensuite demandé un article dans le prochain magazine de la ville sur le désherbage devant chez soi et l'interdiction de déposer des détritrus sur la voie publique, et un rappel des horaires pour les tontes et les feux de jardins.

L'un d'entre eux a signalé un problème de stationnement de véhicules les jours de marché près de la résidence Domitys qui oblige les piétons à marcher sur la rue.

Un riverain a demandé l'aide des services municipaux pour planter un arbre à abeilles dans le petit bois près du collège Fernand Léger.

Une parcelle privée en friche et non entretenue a été signalée à l'angle des rues Bois marteau et des lilas en friche avec proposition d'organiser entre voisins un après midi de nettoyage des lieux.

Un conseiller de quartier a souhaité que des travaux (toilettes, vestiaires, douches et accueil handicapés) soient faits dans la salle d'activités du Tacot ou l'association Vierzon Ping. Un autre a souhaité que les branches issues de la campagne d'élagage au bord du canal soient enfin ramassées. Le problème d'éclairage public déjà signalé aux services techniques municipaux entre le 8 et le 10 de la rue Émile Zola, a été rappelé.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 20H30